



Le lundi 15 mai 2023, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 9 mai 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Maire, a délibéré.

Présents (38) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, Mme Sonia ROUX, M. Dominique TOURRES, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, Mme Frédérique GERBAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Richard LINDE, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, Mme Nahima KHORCHID, M. Damien NOEL, M. Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Maxime GOURRU, Madame Muriel BEFFARA, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH.

Délibération affichée et
exécutoire le : 16/05/2023

Excusé(s) (5) : M. Charles-Henri BALSAN ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, M. Laurent BUTHON ayant donné procuration à Mme Catherine RUET, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à M. Stéphane ZECCHI, Mme Vanessa JOLY ayant donné procuration à Mme Sonia ROUX, M. Thibault ROY ayant donné procuration à M. Tony IMBERT.

22 : Acquisition de la parcelle AV 14 à Châteauroux - Madame Tarnier

Afin de poursuivre la politique engagée depuis plusieurs années en faveur de la protection et de la mise en valeur du site Natura 2000 Vallée de l'Indre, la ville de Châteauroux a répondu favorablement à la proposition de cession de la parcelle cadastrée AV 14 située lieudit « Prairie de Chambon » à Châteauroux.

A ce titre, un accord intervenu avec Madame Ginette Delard épouse Tarnier pour l'acquisition de ce terrain boisé, d'une surface de 6 494 m², au prix de 3 000€ libre d'occupation.

Considérant que la valeur du bien est inférieure au seuil de consultation du pôle d'évaluation domaniale,

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée AV 14 située lieudit « Prairie de Chambon » à Châteauroux appartenant à Madame Ginette Delard épouse Tarnier au prix de 3 000€ ;
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tout acte en ce sens.

Sans discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité.

Le Maire,
M. Gil AVÉROUS

Les Secrétaires de séance
Mme Delphine CHAMBONNEAU Mme Stéphanie GALOPPIN



**CHÂTEAUROUX
MÉTROPOLE**

Madame Ginette Tarnier
10, route de Buzançais
36500 Meobecq

Le Maire, Président de Châteauroux Métropole
Vice-président du Département de l'Indre

DGA Aménagement et Equipements Publics
Direction Aménagement, Urbanisme et Habitat
Contact : Flore Vételé - 02.54.60.52.59
Courriel : service.foncier@chateauroux-metropole.fr
Réf. : 2023-393

Objet : Vente terrain « Les Ferrandes »

Madame,

Par courrier du 6 février 2023, vous m'avez proposé la cession de la parcelle cadastrée AV 14, d'une surface de 6 494 m² sise Prairie de Chambon à Châteauroux.

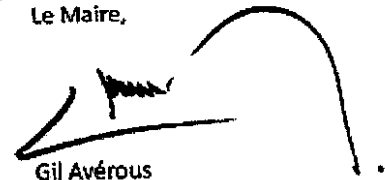
Par la présente je vous confirme mon accord de principe et vous propose son acquisition au prix de 3 000 €.

Je vous remercie de m'indiquer la suite que vous souhaitez donner à cette proposition.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

A Châteauroux, le 15 mars 2023

Le Maire,



Gil Avérous

Meobecq le 3.04.2023
Bon pour accord

Po TARNIER ebastran
